

Image not found or type unknown



Devis signé pour travaux sans statuts

Par **carole**, le **29/03/2010** à **17:41**

Bonjour, rnj ai fait effectué un devis pour des travaux par une entreprise dont les statuts n etais pas déposé donc sans aucun numero dessus , a ce jour la dite entreprise a bien déposée ses statuts mais n a pas d assurances rc et decennale .je l ai donc prevenu que je souhaitais annuler ce devis. il n est pas d accord du tout et me menace d engager des poursuites contre moi.rnje souhaiterai donc connaitre la valeur juridique d'un devis juste signé a une date ou l entreprise n existait pas encore sans aucun numero de registre . n aurait il pas du me refaire signer un devis en bonne et du forme avec la mention bon pour accord ou pour commande.rnmerci de votre reponse.rntres cordialement